

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1912

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME CINQUANTE-NEUVIÈME

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

36, PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU

MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

1912

CONTRIBUTION

A LA FAUNE DES ALPES OCCIDENTALES

COLÉOPTÈRES DU DÉVOLUY

(Hautes-Alpes)

PAR

L. FALCOZ

... les recherches sur la composition numérique ou la statistique des faunes locales pourront utilement contribuer à la solution des problèmes de géographie zoologique.

GIARD.

Le Dévoluy, bien connu des botanistes et des géologues, n'a pas été, par contre, souvent visité par les entomologistes. Désirant nous renseigner sur la faune coléoptérique de ce massif (1), un des plus ignorés des Alpes françaises, non seulement à ce point de vue spécial, mais également au point de vue touristique, nous y avons fait, au mois de juillet 1911, quelques excursions dont nous nous proposons de faire connaître ici les résultats.

La composition de la faune d'une région étant sous la dépendance plus ou moins directe des facteurs œcologiques, il ne sera pas sans intérêt de faire précéder l'énumération des espèces que nous avons recueillies par des indications succinctes sur

(1) La bibliographie entomologique du Dévoluy, en ce qui concerne les Coléoptères, ne comprend guère, à notre connaissance, que quelques citations d'espèces recueillies autrefois par Burle dans les environs de Gap et mentionnées par Fauvel dans sa *Faune gallo-rhénane*. Parmi ces espèces, certaines, on ignore malheureusement lesquelles, provenaient, très vraisemblablement, du mont Aurouze, où l'entomologiste gapençais avait chassé plusieurs fois.

la constitution physique et la climatologie assez particulières du Dévoluy. Quelques renseignements sur les voies d'accès ainsi que sur les stations les plus intéressantes au point de vue de l'histoire naturelle ne seront pas non plus, croyons-nous, inutiles, étant donné l'indigence de la bibliographie relative à cette contrée.

Le massif du Dévoluy, composé de calcaire fissuré du Crétacé supérieur et inférieur reposant en discordance sur le Jurassique supérieur (1), occupe l'espace compris entre les dépressions du Triève, du Champsaur et les vallées des Grand et Petit Buech. En ce qui concerne sa situation relative dans la série de plissements parallèles constituant les Alpes occidentales, le Dévoluy fait partie de la zone de chaînes calcaires insérées entre la bande cristalline des massifs centraux (mont Blanc, Belledone, Grandes-Rousses, Pelvoux) et les chaînes subalpines calcaires ou préalpes (Bauges, Grande-Chartreuse, Vercors).

Les sommets les plus élevés sont : le mont Obiou (2.793 m.), le Grand-Ferrand (2.761 m.) et le Pic de Bure (2.712 m.), ce dernier se dressant comme une forteresse avancée au Nord-Ouest du vaste plateau d'Aurouze.

Ces montagnes, avec leurs pentes dénudées, ravagées par les torrents et calcinées par le soleil, leurs cimes au profil déchiqueté, leurs énormes éboulis de pierrailles blanches, présentent un aspect de désolation des plus saisissants et méritent bien, par leur ensemble ravagé, le nom de *Devolutum* ! L'aridité du sol, la rudesse du climat, les difficultés d'accès font de cette contrée une des moins visitées, une des plus pauvres et des plus désertes de toute la France. Ruiné par la déforestation et la dépaisseur intensive (2), le pays voit diminuer d'année en année sa population, et le chef-lieu de canton, Saint-Etienne-en-Dévoluy, compte aujourd'hui à peine 600 habitants.

(1) Cf. P. Lory. Coup d'œil sur la structure géologique du Dévoluy (*Bulletin de la Société de Statistique des Sciences naturelles et des Arts industriels de l'Isère*, 1892, t. XXVII, p. 193).

(2) L'administration municipale de Saint-Etienne fait, il est vrai, de louables efforts pour enrayer le mal et atténuer les méfaits de la dépaisseur en majorant la taxe perçue sur chaque mouton transhumant ou indigène et en fixant à un maximum peu élevé (250 en 1911) le nombre de têtes dans chaque troupeau ; mais ce ne sont là que des mesures palliatives et l'époque semble encore lointaine où la végétation pourra de nouveau s'implanter sur ce sol dévasté.

Les forêts ne pouvant exercer leur action tempérante, le climat du Dévoluy est excessif : très froid en hiver, très chaud en été, il passe sans transition d'une saison à l'autre et les oscillations thermométriques sont ordinairement brusques et d'une très grande amplitude. De plus, les vents y soufflent avec une violence extrême, aucun arbre ne faisant obstacle à leur vitesse lorsqu'ils s'engouffrent dans ces vallées profondes aux parois dénudées.

Deux cols ouvrent l'accès du pays : le col de Festre ou d'Asnière (1.438 m.), établissant par la vallée du Labéoux les relations avec Veynes et la voie ferrée, et le col du Noyer (1.654 m.), par lequel on gagne la vallée du Champsaur au moyen d'une route en lacets vertigineux et praticable seulement quatre mois de l'année.

L'hydrographie du Dévoluy comporte un régime souterrain et un régime aérien. A ce dernier appartiennent les deux principales rivières, à cours torrentiel, le Labéoux qui coule du nord au sud, et la Souloise, qui descend du mont Aurouze, arrose Saint-Etienne et va se jeter dans le Drac, après avoir capturé les Gillardes (1). Ces deux rivières restent aériennes, grâce à l'imperméabilité des terrains constituant le fond de leurs vallées, mais la plus grande partie des eaux des pluies et des neiges, absorbées par les fissures, drainées par les éboulis, suivent un parcours souterrain et, ramenées à sa surface par l'affleurement du Jurassique, viennent surgir en de certains points pour former des sources pérennes dont les Gillardes sont un exemple très caractéristique.

Quelques-unes de ces fentes naturelles qui mettent en relation le réseau souterrain avec l'extérieur, ayant été progressivement agrandies par les agents physiques, constituent aujourd'hui des *avens* plus ou moins profonds, portant dans le pays le nom local de *chouruns* (2). Ces abîmes ont été explorés en

(1) On donne ce nom à deux fontaines jumelles jaillissant à droite et à gauche de la Souloise dont elles décuplent instantanément le volume. Leur débit constant et considérable (30 mètres cubes à la seconde) s'explique par ce fait qu'elles constituent la principale résurgence des eaux souterraines du Dévoluy (David Martin, *Glacières souterraines naturelles et sources à basse température. Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes*, n° 33, 1^{er} trim., 1900).

(2) Il existe dans le massif quelques grottes horizontales d'accès fort difficile et que nous n'avons pu visiter, faute de temps.

1896 et en 1899 par M. Martel (1), accompagné de M. David Martin, conservateur du musée de Gap. Ce dernier a constaté dans le Dévoluy l'existence de 80 *chouruns* (2), dont les uns ont au printemps leur entrée obstruée par les neiges hivernales, les autres ont le fond comblé par un culot de glace, et certains, les moins nombreux et les moins profonds, voient disparaître totalement leur neige chaque année (3).

L'exploration entomologique de ces avens fournirait peut-être des résultats intéressants, car rien ne prouve qu'ils soient complètement azoïques, et il ne serait pas impossible d'y découvrir des représentants d'une faune nivicole de « relictés », analogue à celle qu'ont fait récemment connaître les fructueuses recherches de M. de Peyerimhoff dans les dolines neigeuses du Djurdjura, en Kabylie (4).

On pénètre dans le massif par la vallée profonde et encaissée du Labéoux, s'ouvrant à 2 kilomètres de Veynes, et dont l'entrée forme le portail méridional du Dévoluy. Entre deux hautes murailles de calcaire, on côtoie le torrent, dont les eaux sont sages à l'ordinaire, mais qu'il faut voir gonflées brusquement par un orage pour se faire une idée de leur irrésistible puissance d'érosion et de transport. Non loin de la Cluse (1.253 m.), humble village perdu dans cette gorge, on voit jaillir, à quelques mètres au-dessus du torrent, la *Fontaine de la Croix*, l'une des rares sources pérennes du massif.

Après avoir traversé le col de Festre, on pénètre alors dans

(1) E.-A. Martel. Sous terre, 9^e campagne : Majorque, Vercors, Dévoluy. (*Club Alpin*, 1897, p. 358-413.)

Du même auteur. Les Chouruns du Dévoluy (*Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes*, 1901, 4^e trim., p. 293-341).

(2) Un de ces gouffres, le *Chourun Martin*, qui s'ouvre sur les flancs du Grand-Ferrand est d'une extraordinaire profondeur. M. Martel a pu le mesurer seulement jusqu'à 310 mètres, mais il affirme qu'il doit s'enfoncer au moins jusqu'à 500 mètres, et, à l'époque de l'exploration, il le considérait comme le plus profond abîme naturel actuellement connu. (E.-A. Martel, Sur de nouvelles recherches souterraines en Dévoluy (Hautes-Alpes) et sur le plus profond puits naturel connu. *C. R. Ac. Sciences*, 11 déc. 1899 p. 1041-1043.)

(3) David Martin, *loc. cit.*

(4) Cf. P. de Peyerimhoff. Nouveaux Coléoptères du Nord africain : Faune cavernicole du Djurdjura (*Bull. Soc. Ent. France*, 1909, p. 242 — 1910, p. 139 — 1911, p. 88 et 359).

Du même auteur. Grottes et Tessereff de Kabylie. *Biospeologica. Archives de Zoologie expériment. et génér.*, 1912, p. 336-342).

le cœur même du Dévoluy. Un peu avant Saint-Etienne, la route traverse aux Etroits la Souloise, qui coule à cet endroit dans le fond d'un ravin, véritable canon creusé par le torrent et qui ne mesure guère plus de 3 mètres de largeur. Le site est assez pittoresque ; on traverse un défilé resserré entre deux énormes bastions de calcaire profondément découpés par les eaux et qui gardent l'entrée du village. La route actuelle n'existe que depuis quarante ans environ et l'on aperçoit encore sur le flanc d'un escarpement la trace du sentier muletier par où l'on pouvait seulement, et non sans danger, pénétrer dans le pays.

Le village de Saint-Etienne (1.263 m. d'alt.) est composé de quelques maisons, dont la plupart sont des chaumières groupées autour d'une église moderne et sans architecture. La majeure partie de la population habite plusieurs hameaux disséminés sur les bords et en amont de la rivière. On trouve à l'unique auberge bon gîte, si ce n'est le confort moderne. Ce léger inconvénient est d'ailleurs amplement compensé par l'absence totale de touristes et de citadins en villégiature, inappréciable avantage aux yeux du naturaliste, venu là pour y chercher le calme et la solitude.

Les excursions qu'on peut faire autour de Saint-Etienne sont peu nombreuses ; elles sont, de plus, assez éloignées et parfois extrêmement pénibles, car la marche est fatigante sur les vagues sentes rocailleuses de ce pays, véritable désert de pierres dont les oasis sont figurés par quelques maigres bouquets de pins ou de mélèzes.

Mont Aurouze (2.712 m.). — Le mont Aurouze est une station florale particulièrement riche et intéressante, qui fut étudiée pour la première fois par Villars (1), à la fin du xviii^e siècle. Depuis cette époque, la localité a été souvent fréquentée par les botanistes, qui viennent y récolter certaines espèces rares et localisées, telles que : *Papaver pyrenaicum* Wild., *Iberis aurosica* Vill., *Androsace helvetica* Gaud., *Carduus aurosicus* Vill., *Gentiana augustifolia* Vill., *Erysimum aurosicum* Jord., *Dianthus subacaulis* Vill., etc.

Contrairement à ce que l'on constate pour la flore de cette montagne, la ségrégation semble n'avoir joué aucun rôle dans

(1) Villars. *Histoire des plantes du Dauphiné*, Grenoble, 1786-1789.

l'évolution des espèces animales, du moins pour celles que nous avons observées, car la faunule coléoptérique du mont Aurouze ne présente aucun des exemples de localisation si fréquents dans la formation végétale.

Lorsque, partant de Saint-Etienne, on gagne le premier plateau dominant le village, à la limite des cultures, on trouve sous les pierres : *Athous Dejeani* Muls. ♀ et *Carabus catenulatus angustior* Born. Cette dernière espèce, qui est très commune sur tout ce versant septentrional, est remplacée par *C. monilis* sur les pentes sud, en deçà de la Souloise. On peut recueillir aussi sur les Graminées quelques espèces montagnardes de *Cryptocephalus*.

En gravissant les gradins qui forment les contreforts de la montagne, on parvient à la base de la muraille de Sommerel, qui dresse jusqu'à 2.400 mètres sa paroi abrupte. On se trouve alors en présence d'une vaste dépression en forme de cuvette, dont le fond est à moitié comblé par les éboulis et qui fut sans doute, dans le passé géologique, un petit lac dont les eaux se sont infiltrées peu à peu pour se perdre dans le sous-sol fissuré de la montagne. A mesure que l'on s'élève et lorsqu'on a atteint environ 2.000 mètres, le faciès alpin se révèle par la présence de formes d'altitude : *Nebria* nombreuses au bord des névés, près de la neige fondante, *Pterostichus*, *Otiorrhynchus*, etc., communs sous les pierres accumulées dans l'axe des thalwegs à sec qui descendent des sommets.

Dans la zone comprise entre 2.000 et 2.500 mètres, les espèces phytophages et floricoles deviennent de plus en plus rares, la végétation étant tondue, à mesure qu'elle croit, par la dent vorace des moutons. Au-dessus de 2.500 mètres, ce ne sont plus que de mornes lapiaz, recouverts en partie par la neige et où l'on ne rencontre plus qu'exceptionnellement des manifestations de la vie animale ou végétale.

Bois-Rond (1.500 m.). — En remontant le cours de la Souloise, bordée de prairies et de cultures, on arrive, en deux heures de marche, au *Bois-Rond*, petite forêt d'*Epicea* de 200 hectares environ, qui s'étage au bas des contreforts septentrionaux du plateau de Bure et dont le sol est constitué, en de certains points, par des marnes noires (*flysch*).

Les arbres de la lisière fournissent, en battant les branches, de nombreux Curculionides, Malacodermes, etc., et entre autres une espèce méridionale assez rare : *Ebæus abietinus* Ab. Sous bois, coule un ruisseau dont les abords humides tapissés de mousses donnent asile à des Staphylins hygrophiles. Sous les pierres enfoncées, on trouve quelques espèces de Carabiques.

En résumé, nous avons rencontré dans cette localité une faune sylvicole d'allure subalpine n'offrant qu'un médiocre intérêt.

Saint-Disdier (1.040 m.). — Le village de Saint-Disdier est éloigné de 7 kilomètres de Saint-Etienne. La route qui y conduit est bordée d'un côté par la forêt de Malmort, plantée de pins et sapins, et de l'autre par la Souloise. La rivière coule dans le bas d'un ravin sur le flanc duquel on peut voir, à mi-distance environ des deux villages, l'entrée du *Puits des Bancs*, qui s'ouvre au fond d'une grotte horizontale et qui est le trop-plein des canaux souterrains réunissant les chouruns du massif aux sources des Gillardes (1).

Les pentes Est qui dominent Saint-Disdier sont couvertes par une forêt de hêtres qui serait, d'après M. David Martin, une station malacologique particulièrement intéressante, mais dont la population entomologique nous a semblé assez triviale. Peut-être nos captures eussent-elles été meilleures un ou deux mois plus tôt, avant la disparition de l'humidité du sol.

Si cette excursion ne fut pas fructueuse, du moins nous permit-elle de visiter, à peu de distance du village, les gorges de la Baume, qui mériteraient vraiment d'être plus connues qu'elles ne le sont.

A cet endroit, la vallée se rétrécit considérablement et la Souloise coule dans le fond d'une cluse étroite qui forme le seuil septentrional du Dévoluy. C'est dans ce décor d'une beauté sauvage et grandiose que jaillissent, de part et d'autre du torrent, les eaux bouillonnantes des Gillardes.

Bois de Boucherac (1.300 m.). — Le bois de Boucherac, dont l'unique essence est le Pin sylvestre, couvre les pentes d'un

(1) E.-A. Martel (*ult. loc. cit.*).

valonnement qui domine les Etroits, à peu de distance de Saint-Etienne. On y parvient en une heure à peine au moyen d'un étroit sentier qui s'élève en zigzaguant au flanc d'un escarpement rocailleux. Les insectes qu'on peut y recueillir sont assez nombreux, mais surtout représentés par les espèces pinicoles qu'on rencontre dans toute station analogue.

Les Sauvas (1.550 m.). — Ce gîte forestier est situé sur les pentes boisées du versant méridional du mont Aurouze, à la limite supérieure de la zone sylvatique. On y parvient de Montmaur (ligne de Veynes à Gap) en gravissant un sentier amorcé dans le poudingue qui longe, sous bois, le vallon pittoresque de la Sigouste.

Alors que les revers septentrionaux dénudés du massif abritent une faune à faciès plutôt xérotique, ce versant, grâce à son abondante végétation ligneuse et herbacée, offre un champ favorable au développement des formes sylvicoles et hygrophiles. Cette localité nous a paru être une des plus intéressantes du Dévoluy.

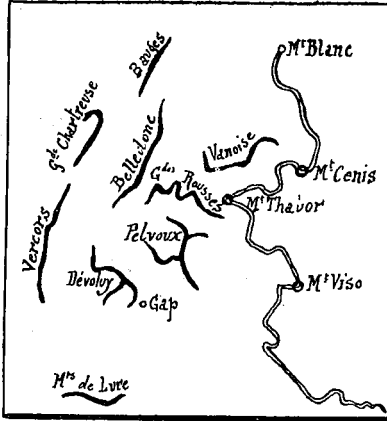
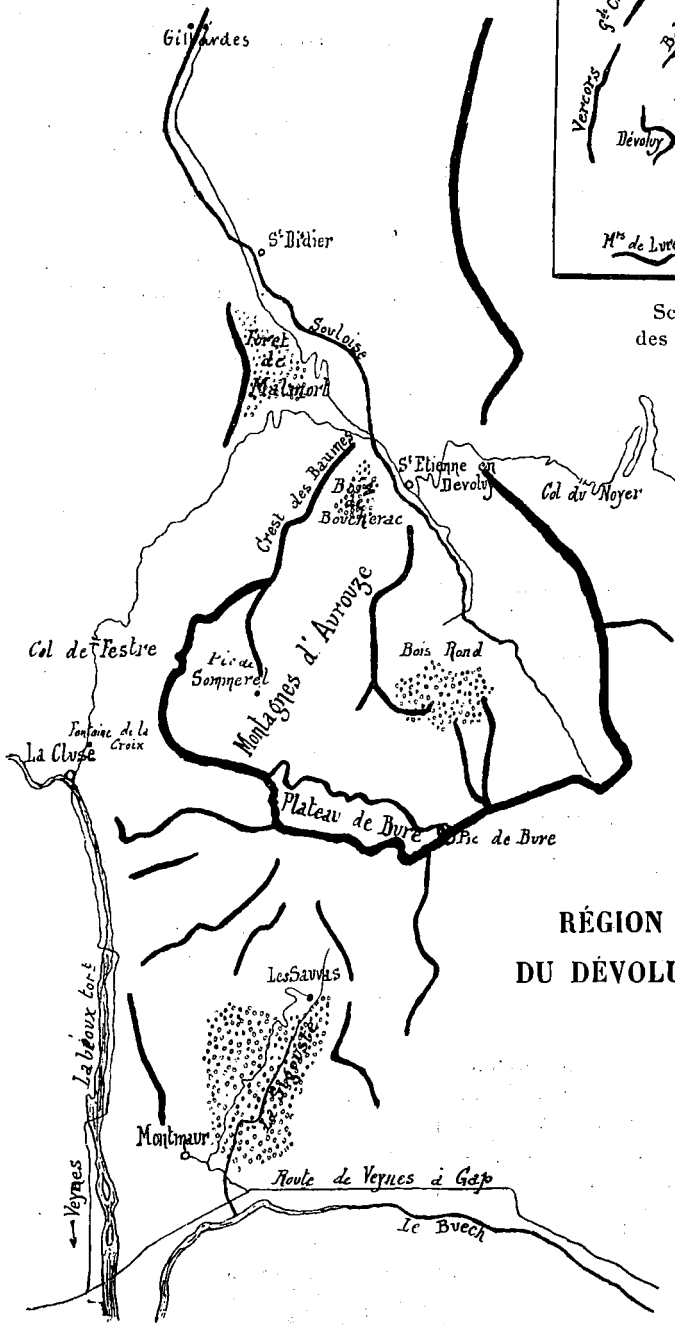


Schéma orographique
des Alpes Occidentales.

RÉGION
DU DÉVOLUY

ENUMÉRATION DES ESPÈCES RECUEILLIES

en Juillet 1911, dans le Dévoluy.

Nous n'avons pas cru utile de mentionner les localités d'espèces triviales et ubiquistes, que nous avons trouvées à peu près dans tout le massif, au cours de nos excursions.

Cicindelidæ.

Cicindela silvicola ab. *humeralis*
Beuth.

Sauvas.

C. campestris L., type et ab. *palustris* Beuth.

Bois-Rond.

Carabidæ.

Carabus violaceus v. *purpurascens* F.

Saint-Etienne, bords de la Souloise.

C. violaceus ab. *subcrenatus*
Geh.

Même localité.

Cette forme est assez rare en France où elle est connue jusqu'ici de localités plus septentrionales: Finistère, Auvergne, Haute-Marne (de Lapouge).

C. intricatus L.

C. catenulatus v. *angustior*
Born.

Commun sous les pierres dans tout le massif, mais de préférence sur les versants septentrionaux. Se trouve jusqu'à 2.000 mètres.

D'après de Lapouge (*in litt.*), la v. *angustior* est la forme des Alpes

italiennes, qui va rejoindre en Carinthie le *catenulatus* vrai, étranger à l'Europe occidentale. L'insecte regardé à tort dans les collections françaises comme *catenulatus* est une forme très différente et innommée, intermédiaire entre *gallicus*, *solutus* et les formes allemandes.

C. auronitens F.

Mont Aurouze. Bais-Rond.

Sauvas. — Rare.

C. auratus L.

Les individus du Dévoluy, tout en se rapprochant par leurs côtes applaties des races méridionales (*Honorati* Dej., *lotharingus* Dej.), ne peuvent toutefois être séparés de l'*auratus* typique.

C. monilis F., type et v. *consitus*
Panz.

Une série d'individus trouvés vers le col du Noyer se rapprochent de l'*alticola* Bell., forme qui doit très vraisemblablement exister dans certaines parties élevées du massif, car elle a été trouvée dans des stations avoisinantes (Vercors, Villars-de-Lans).

Leistus ferrugineus L.

Saint-Disdier.

Nebria psammodes Rossi.

Gap, bords de la Luys.

Déjà trouvé dans cette localité par de Germiny.

Nebria castanea, v. *picea* Dej.

Mont Aurouze, près des névés, entre 2.000 et 2.500 mètres.

La *Nebria lugdunensis* Chaudoir se rapporte à cette variété. Le type de Chaudoir, qui avait dû être entraîné par les eaux depuis les versants alpins jusqu'à Lyon, est, en effet, identique à l'exemplaire original de la collection Dejean, étiqueté *picea* et portant la mention « Gall. or. ».

Notiophilus pusillus Waterh.

Saint-Etienne. — Saint-Disdier. — Bois-Rond.

N. palustris Duft.

Bois-Rond.

N. Germinyi Fauv.

Bois-Rond. — Saint-Etienne.

L'opinion suivant laquelle cette espèce aurait une préférence pour les terrains siliceux est infirmée par sa présence dans le Dévoluy. Elle a été d'ailleurs signalée d'autres régions calcaires (Grande-Chartreuse, mont Ventoux). Elle est citée des Hautes-Alpes: forêt de Durbon (Güedel, teste Sainte-Claire Deville).

N. biguttatus F.

Saint-Etienne, sous les pierres, au bord de la Souloise.

Clivina collaris Hbst.

Saint-Etienne, bords de la Souloise.

Bembidium lampros Hbst. (forme typique).

Saint-Etienne. — Bois-Rond.

B. bipunctatum L.

Mont Aurouze. Courant au soleil sur les places humides de neige fondante.

B. conforme Dej.

Sauvas. Bords de la Sigouste.

B. Andreae v. *Bualei* Duv.
Saint-Etienne.

B. ustulatum L.
Saint-Etienne.

B. decorum Panz.
Saint-Etienne.

B. nitidulum Marsh.
Gap, bords du Luys.

B. pyrenæum Dej.
Mont Aurouze, avec le *bipunctatum*.

B. lunulatum Fourcr.
Saint-Disdier, bois de hêtres.

Trechus 4-striatus Schrk.

Chlœnius nigricornis, v. *melanocornis* Dej.
Bois-Rond.

Badister bipustulatus F.
Mont Aurouze.

Licinus cassideus F.
Saint-Etienne.

Ophonus obscurus F.
Saint-Etienne.

O. rupicola Sturm.
Sauvas.

O. cordatus Duft.
Saint-Etienne.

O. brevicollis Serv.
Saint-Etienne.

Espèce montagnarde et généralement peu commune.

O. azureus F. et v. *similis* Dej.
Saint-Etienne.

O. azureus v. *violaceus* Reiche.
Sauvas.

O. pubescens Müll.
Harpalus æneus F.

H. æneus v. *semipunctatus* Dej.
Saint-Etienne, avec le type.

H. æneus v. *limbopunctatus*
Fuss.
Saint-Etienne, avec le type.

H. atratus Latr.
Sauvas.

H. quadripunctatus Dej.
Bois-Rond.

H. rubripes Duft.

H. rubripes v. *sobrinus* Dej.
Saint-Etienne.

H. honestus Duft.

H. honestus v. *honestoides* Rtt.
Saint-Etienne. — Sauvas.

Cette variété est caractérisée par une plus grande taille et surtout par les pro et méso-pectus plus fortement et densément ponctués et pubescents que chez le type. Elle est très probablement méconnue et confondue avec l'*honestus*, car elle n'est pas mentionnée sur les listes ou catalogues récents de Coléoptères de France que nous avons pu consulter.

Trichotichnus lævicollis Duft.
Bois-Rond.

Amara montivaga Sturm.
Saint-Etienne.

A. communis Panz.
Sauvas.

A. curta Dejean.
Saint-Etienne. — Bois-Rond.

A. ænea Deg.

A. spreta Dej.
Saint-Etienne.

A. eurynota Panz.
Saint-Etienne. Rare.

A. cursitans Zimm.
Saint-Etienne.

A. Quenseli Schönh.
Mont Aurouze, zone inférieure.

Signalé du col d'Allos (Basses-Alpes) par G. Serullaz (1). Cette espèce est d'ailleurs assez commune dans toutes les Alpes de 1.200 à 2.700 m.

A. bifrons Gyll.
Sauvas. — Bois-Rond.

A. prætermissa Sahlb.
Bois-Rond. — Sauvas.

A. eximia Dej.
Saint-Etienne. Bords de la Souloise, au pied des touffes de Graminées.

A. apricaria Payk.
Saint-Etienne. Commune.

A. consularis Duft.
Saint-Etienne. — Sauvas.
Commune.

A. aulica Panz.
Saint-Etienne. — Bois-Rond.
— Sauvas.

Signalé du col d'Allos par G. Serullaz (*loc. cit.*).

A. equestris Duft.
Mont Aurouze. — Col du Noyer. — Commune dans la zone élevée du massif.

Abax ater Vill.

Abax ovalis Duft.

Molops piceus Panz.
Saint-Etienne. — Bois-Rond.

Pœcilus Koyi Germ.
Tout le massif, jusqu'à 2.000 mètres.

Les individus du Dévoluy appar-

(1) G. Serullaz. Coléoptères recueillis au col d'Allos (*Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Vienne en Dauphiné*, 1903, p. 78).

tiennent en très grande majorité à la variété noire.

P. gressorius Dej.

Saint-Etienne.

Le *P. lepidus* Leske semble manquer dans le Dévoluy, où il est remplacé par le *P. gressorius* Dej., forme très affine, mais se distinguant cependant d'une façon très nette des *lepidus* des régions voisines. Les individus du Dévoluy sont de couleur variable: vert, bleu et noir.

P. cœrulescens L.

Saint-Etienne. — Bois-Rond.

Plusieurs individus de petite taille, à forme étroite et à couleur noir-vert ou noirâtre se rapportent à la v. *cupreoides* Heer, citée de Vallorcine et du Simplon par Favre (1).

Pterostichus vulgaris L.

P. nigrita F.

P. metallicus F.

Bois-Rond. — Sauvas.

Le massif d'Aurouze forme, avec la montagne de Charence, près Gap, la limite méridionale de cette espèce dans les Alpes françaises.

P. cristatus subsp. *mæstus* Rey, *l'Echange*, 1887, n° 28.

Saint-Disdier, forêt de hêtres.

Cette race, qui constitue l'une des formes méridionales du *P. cristatus* Duf., se distingue du type par les impressions thoraciques externes bien nettes. Signalé des Hautes-Alpes: forêt du Devez, près Gap (Bedel, *apud Sainte-Claire Deville*) (2).

P. Hagenbachi Sturm.

Mont Aurouze, commun. — Saint-Disdier (1 individu).

Trouvé par Guédél dans la forêt de Durbon (Hautes-Alpes).

P. Honnorati Dej.

Mont Aurouze. — Sauvas (1 individu).

Se trouve, mais en bien moindre proportion (1/4 environ) avec le précédent, dont il est souvent difficile de le séparer bien nettement, ces deux espèces présentant dans le Dévoluy une convergence particulièrement accusée.

P. Selmanni subsp. *Prevosti* Dej.

Mont Aurouze, zone inférieure. — Bois-Rond.

L'aberration *cupreonitens* Viturat (*l'Echange*, 1901, p. 75) est représentée par plusieurs individus. L'abnigrescente *Duvali* Dej., commune à la Grande-Chartreuse, semble rare dans le Dévoluy.

Calathus fuscipes Goeze.

C. erratus Sahlb.

C. ambiguus Payk.

C. mollis Marsh.

C. melanocephalus L.

C. melanocephalus v. *alpinus* Dej.

Mont Aurouze.

Synuchus nivalis Panz.

Bois-Rond, dans la mousse. — Saint-Etienne, sous les pierres.

Olisthopus rotundatus Payk.

Saint-Etienne, assez commun sous les pierres, au bord de la Souloise.

Agonum ruficornis Goeze.

Agonum Mülleri Herbst et ab. *tibiale* Heer.

(1) Emile Favre. Faune des Coléoptères du Valais (*Nouveaux Mémoires de la Société helvétique des Sciences naturelles*, 1890, p. 24).

(2) J. Sainte-Claire Deville. Etude sur divers *Platysma* des Alpes occidentales (*Annales Soc. Ent. France*, 1902, p. 605).

Agonum dorsale Pontopp.

Lionychus quadrillum ab. *bipunctatum* Heer.

Saint-Etienne, le long de la rivière.

Metabletus truncatellus L.

M. foveatus Geoffr.

Dromius nigriventris Thoms.

Cymindis humeralis Geoffr.

C. coadunata Dej.

Mont Aurouze. Vers 1.800 à 2.000 mètres.

C. scapularis Schaum.

Brachinus crepitans v. *strepitans* Duff.

Haliplidæ.

Haliplus mucronatus Steph.

Saint-Etienne, mare.

H. lineatocollis Marsh.

Avec le précédent.

Dytiscidæ¹.

Hydroporus mæstus Fairm.

Saint-Etienne, petite mare envahie par les *Sphagnum*.

Les individus du Dévoluy se rapportent à la subsp. *ininspectus* Leprieur (*Petites nouvelles entomol.* Deyrolle, 1876, p. 53), race méridionale dont la taille est plus avantageuse et le corselet plus large que chez le type.

H. halensis Fabr.

H. pubescens Gyll.

Sauvas, dans la Sigouste.

H. discretus Fairm.

Saint-Etienne, mare.

Agabus guttatus Payk.

Sauvas.

A. biguttatus v. *melas* Aubé.

Saint-Etienne, mare.

Cette variété, extrêmement voisine du type, en diffère toutefois par la forme générale plus étroite en avant et en arrière, le corps moins convexe et légèrement déprimé.

A. bipustulatus L.

Avec le précédent.

Dytiscus marginalis L.

Saint-Etienne.

Staphylinidæ.

Anthobium anale Er.

Mont Aurouze, sur les fleurs de *Rhododendron*.

A. elongatum Ganglb.

Saint-Etienne. — Bois-Rond.

A. ophthalmicum Payk.

Saint-Etienne. — Bois-Rond. — Sauvas.

A. rhododendri Baudi.

Sauvas, sur les fleurs de *Spiræa*.

Signalé par Fauvel (2) des Hautes-Alpes: Boscodon (de Germiny), Gap (Burle).

A. rectangulum Fauvel.

Saint-Etienne. — Sauvas.

A. sorbi Gyll.

A. obtusicolle Fauv.

Saint-Etienne. — Sauvas.

(1) On remarquera la pauvreté de la faune aquicole dans le Dévoluy, pauvreté due à l'absence à peu près complète d'eaux stagnantes et au régime torrentiel des cours d'eau, très défavorable à la vie des espèces aquatiques.

(2) A. Fauvel. *Faune gallo-rhénane, Staphylinides*.

A. minutum F.

Bois-Rond, sous bois, sur les plantes basses.

Omalium caesum Grav.*O. excavatum* Steph.

Saint-Etienne, près des lieux habités.

Lesteva Pandellei Fauv.

Sauvas. Sur les bords même du torrent, dans les mousses maintenues très humides par les embruns des cascades.

Cette espèce, à large répartition, est très variable. Pourvue d'yeux gros et saillants dans la plaine, elle devient sensiblement microphthalmie aux hautes altitudes et fait alors exactement passage à *L. Villardi* Rey, forme en voie d'adaptation à la vie obscuricole et qui, selon P. de Peyerimhoff (1), ne serait autre chose qu'un terme extrême de la forme *Pandellei* Fauv.

Lesteva Villardi Rey a été découverte dans la grotte du Brudou (Vercors) par Villard. Elle a été retrouvée depuis, non seulement dans les cavités souterraines: grotte de Mélan, Alpes-Maritimes (P. de Peyerimhoff), mais aussi dans le domaine épigé, au col du Lautaret.

L. luctuosa Fauv.

Saint-Etienne. Dans les mousses à demi immergées d'une fontaine.

Cette espèce, cantonnée dans les régions montagneuses, est peu commune. Elle a été signalée de la Grande-Chartreuse, des Alpes-Maritimes et de l'Auvergne.

L. longelytra Goeze.

Saint-Etienne. — Bois-Rond.

Anthophagus bicornis Block.*A. æneicollis* Fauv.

Saint-Etienne, avec le précédent.

Espèce décrite sur un type provenant des environs de Gap et voisine d'*A. alpestris* Heer. Elle en diffère par l'abdomen brillant à pubescence très rare et peu visible.

A. alpestris Heer.

Bois-Rond, sur les sapins de la lisière.

A. omalinum Zett.

Saint-Etienne. — Bois-Rond.

A. scutellaris Er.

Sauvas.

Oxytelus rugosus F.

Bois-Rond.

O. sculpturalus Grav.

Saint-Etienne, *stercus humanum*.

O. nitidulus Grav.

Saint-Etienne, crottins de mulet.

O. complanatus Er.

Saint-Etienne, *stercus humanum*.

O. Fairmairei Pand.

Saint-Etienne, *in stercore humano et ovino*.

O. tetracarinalus Block.

Saint-Etienne, dans les mêmes conditions que l'espèce précédente, mais bien plus commun.

Platysthetus arenarius Geoffr. (2)

Saint-Etienne, déjections des Herbivores.

(1) P. de Peyerimhoff. Recherches sur la faune cavernicole des Basses-Alpes (*Annales Soc. Ent. France*, 1906, p. 205).

(2) Nous n'avons pas eu la chance de capturer le *Platysthetus Burlei* Bris. décrit des environs de Gap, et qui doit vraisemblablement habiter la zone montagneuse d'Aurouze.

- Stenus providus* Er.
Bois-Rond, dans les mousses.
- S. Guynemeri* Duv.
Sauvas.
- S. brunnipes* Steph.
Sauvas.
- S. tarsalis* Ljungh.
Saint-Etienne. — Bois-Rond.
- S. nilidiusculus* Steph.
Sauvas. Dans les mousses à moitié immergées du torrent.
- S. flavipes* Steph.
Sauvas, avec le précédent.
- Paederus littoralis* Grav.
Sauvas.
- Xantholinus punctulatus* Payk.
Saint-Etienne.
- X. linearis* Oliv.
Sauvas.
- Othius punctulatus* Goeze.
Saint-Disdier.
- Philonthus splendens* F.
Saint-Etienne.
Les individus du Dévoluy sont de petite taille. Ils atteignent à peine 9 millimètres, alors que la longueur normale est de 12 millimètres.
- P. cyanipennis* F.
Sauvas, dans une souche de pin pourrie.
- P. concinnus* Grav.
Saint-Etienne. — Bois-Rond.
- P. varius* Gyll.
Saint-Etienne.
- P. frigidus* Kiesw. (grande race).
Mont Aurouze, près de la neige fondante. Signalé par Fauvel (*loc. cit.*) des environs de Gap.
- P. pennatus* Sharp., 1910.
Saint-Etienne.

Staphylinus pubescens Degeer
(variété des Alpes à élytres concolores).

Saint-Etienne.

S. fulvipennis Er.

Saint-Etienne.

S. alpestris v. *Devillei* Ganglb.
(inédit), *nom. in museo.*

Saint-Etienne.

Cette race des Alpes occidentales diffère de la forme typique d'*alpestris* Er. décrit de Carinthie et du Tyrol, par le pronotum beaucoup plus brillant, à ponctuation plus forte et moins serrée, assez analogue à celle du *brunnipes* F. On ne trouve pas en France le véritable *alpestris* s. str., qui existe dans les Alpes des Grisons; toutefois, les *alpestris* de Savoie s'en rapprochent déjà un peu (Sainte-Claire Deville, *in litt.*).

Creophilus maxillosus L.

Quedius ochropterus Er.

Bois-Rond, sous les pierres.

Cette espèce est cantonnée dans la zone sylvatique des montagnes: Alpes, Pyrénées. Citée de Gap par Fauvel (*loc. cit.*).

Q. limbalus Heer.

Même localité et même habitat que le précédent et également signalé des Hautes-Alpes: Gap, Davez, col Bayard, Boscodon, près d'Embrun.

Q. auricomus Kiesw.

Sauvas, dans les mousses très humides, au bord de la Sigouste.

Q. paradisianus Heer.

Saint-Etienne.

Q. simiaeneus Steph.

Sauvas, mousses humides.

Q. boops Grav.

Saint-Etienne.

Bolitobius trinotatus Er.

Saint-Etienne.

B. lunulatus L.

Saint-Etienne.

Tachyporus pusillus Grav.

T. chrysomelinus L.

Mont Aurouze.

Tachinus fimetarius Grav.

Bois-Rond, en battant les sapins.

Signalé par Fauvel (*loc. cit.*) des Hautes-Alpes : Gap.

Myllæna brevicornis Matth.

Sauvas. Dans les mousses détrempées et à demi immergées sur les bords du torrent.

Leptusa difformis Rey.

Bois-Rond, dans les mousses.

Cette espèce, qui est propre aux régions montagneuses, n'est pas rare au mont Pilat et dans les montagnes du Lyonnais, où nous l'avons capturée plusieurs fois.

Atheta sulcifrons Steph.

Sauvas, dans les mousses humides.

A. insecta Thoms.

Bois-Rond.

Signalée par Favre (*loc. cit.*), de Martigny (Valais).

A. elongatula Grav.

Saint-Etienne, au bord de la Souloise, sous les pierres.

A. hygrotopora Kr.

Sauvas, bords de la Sigouste.

A. Spurnyi Bernh.

Mont Aurouze.

Cette espèce serait, d'après de Peyerimhoff (1), une forme macro-

ptère d'*A. tibialis* Heer, qu'elle tendrait à remplacer dans les Alpes méridionales.

Citée des Basses-Alpes (de Peyerimhoff) et des Alpes-Maritimes (Sainte-Claire Deville).

A. tibialis Heer.

Mont Aurouze, 1 individu.

A. truncata Epp.

Saint-Etienne, détritit aux bords de la Souloise.

Cette espèce n'est pas très commune en France. Elle est spéciale à la région méridionale.

De Peyerimhoff (*teste* Caillol) (2) l'a trouvée à Digne (Basses-Alpes) dans des cadavres d'*Helix pomatia*.

A. amicula Steph.

Bois-Rond.

A. nigritula Grav.

Bois-Rond, dans un champignon (*Boletus luridus* Sch.).

A. crassicornis F.

Bois-Rond, dans le même bolet que l'espèce précédente.

A. atramentaria Gyll.

Saint-Etienne, détritit aux bords de la rivière.

A. macrocera Thoms.

Saint-Etienne, avec l'espèce précédente.

A. celata.

Bois-Rond, mousses humides près d'une source.

A. longicornis Grav.

Saint-Etienne, détritit et excréments.

A. parva Sahlb. et var. *muscorum* Bris.

Saint-Etienne, détritit végétaux.

(1) P. de Peyerimhoff, Coléoptères nouveaux ou peu connus des Alpes-Maritimes et des Basses-Alpes (*l'Abeille*, t. XXX, 1901, p. 64).

(2) Caillol, *Catalogue des Coléoptères de Provence*, 1^{re} partie, 1908, p. 246.

La v. *muscorum* Bris. diffère du type par l'absence de sillon médian sur le prothorax.

? *A. orphana* Er.

Saint-Etienne.

A. fungi Grav.

Saint-Etienne. Crottin de mulet.

A. analis Grav.

Sauvas.

Astilbus canaliculatus F.

Ocalea picata Steph.

Sauvas.

Ocyusa incrassata Rey.

Saint-Etienne, détritux aux bords de la Souloise.

Oxypoda umbrata Gyll.

Bois-Rond. — Mont Aurouze jusqu'à 2.000 mètres.

Aleochara intricata Manh.

Saint-Etienne, 1 individu sous une pierre.

A. lanuginosa Grav.

Tout le massif, dans les excréments des herbivores.

A. rufilaris Heer.

Mont Aurouze, sous les crottins de moutons.

Cette espèce est essentiellement montagnarde. Elle a été signalée dans les Alpes, le Jura alsacien, les Pyrénées, les Balkans. Elle est généralement peu commune.

A. mærens Gyll., var. *brunnei-pennis* Motsch.

Bois-Rond, dans *Boletus luridus* Sch.

Cette espèce est très fréquemment fongicole. Elle est citée des Hautes-Alpes: Abriès (teste Dubois) (1).

A. bilineata Gyllh.

Saint-Etienne, excréments.

A. bipustulata L.

Saint-Etienne, excréments. Mont Aurouze, crottins de moutons.

Seydmoenidæ.

Cephennium laticolle Aubé.

Sauvas, dans les mousses.

Commun dans le Jura et les Alpes occidentales jusqu'à Digne (Sainte-Claire Deville, loc. cit.). Nous l'avons pris, il y a quelques années, dans le massif du Pilat.

Silphidæ.

Tanatophilus rugosus L.

Mont Aurouze.

Silpha obscura L.

S. tyrolensis Laich.

Mont Aurouze.

Silpha v. *nigrita* Creutz.

Phosphuga atrata L.

Liodidæ.

Liodes dubia v. *consobrina* Sahlb.

Saint-Disdier, Saint-Etienne, détritux végétaux.

Cyrtusa minuta Ahrens.

Saint-Etienne.

Hydrophilidæ.

Helophorus aquaticus, v. *æqualis* Thoms.

Saint-Etienne, dans une pe-

(1) A. Dubois. Les *Aleochara* gallo-rhénans (*l'Echange*, 1906, p. 86).

tite mare envahie par les *Sphagnum* et formée par le lit excavé d'un ruisseau tributaire de la Souloise.

H. glacialis Villa.

Mont Aurouze, au bord des névés.

H. brevialpis Bed.

Avec *H. equalis*.

Anacæna globulus Payk.

Laccobius scutellaris Motsch. = *regularis* Rey.

Limnebius truncatellus Thunb.

L. nitidus Marsh. = *sericans* Muls.

Sphæridium scarabæoides L.

Cercyon quisquilius L.

C. hæmorrhoidalis et v. *erythopterus* Muls.

Crypopleurum minutum F.

Cantharidæ.

Lygistorus sanguineus L.

Sauvas, sur les Umbellifères.

Lampyrus noctiluca L.

L. lusitanica Motsch. = *Raymondi* Muls.

Saint-Etienne, le soir à la lumière. Plus commun que le précédent.

Cet insecte est localisé en France dans les Alpes méridionales, depuis le bord de la mer jusque dans les Hautes-Alpes. Le capitaine Agnus l'a capturé à Briançon, qui semble être la localité la plus septentrionale où il ait été signalé.

Burle l'a pris autrefois aux environs de Gap.

Podabrus alpinus Payk. et var. *annulatus* Fisch.

Cantharis violacea v. *innoticeps* Pic (*l'Echange*, 1907, p. 113).

Bois-Rond.

C. Erichsoni Bach.

La Cluse.

C. tristis F.

Mont Aurouze.

C. pallida Goeze.

Bois-Rond.

C. fulvicollis v. *flavilabris* Fall.

Bois-Rond.

C. lateralis L.

Rhagonycha translucida Kryn.

Saint-Disdier. — Sauvas.

R. nigriceps Waltl.

Saint-Etienne. — Bois-Rond.

R. fulva Scop.

Saint-Disdier.

R. femoralis Brull.

R. atra L.

Bois-Rond, sur les *Abies*.

Malthinus biguttulus Payk.

Saint-Etienne. — Bois-Rond.

M. flaveolus Payk.

Sauvas. — Saint-Disdier.

M. bilineatus Kiesw.

Sauvas.

Cette espèce remonte jusqu'à la Haute-Marne, d'où elle a été signalée par Sainte-Claire Deville (1).

M. facialis Thoms.

Sauvas.

Malthodes trifurcatus Kiesw.

Bois-Rond. — Sauvas.

(1) Sainte-Claire Deville. Contribution à la faune du bassin de la Seine (*Bulletin Soc. Ent. France*, 1902, p. 249).

Cette espèce, qui est très commune dans toutes les Alpes, présente un hétéromorphisme remarquable, suivant sa distribution verticale. Ailée et normalement oculée dans la zone moyenne, la ♀ devient aptère et microptalme aux hautes altitudes, où elle vit alors cachée sous les pierres.

Malgré nos recherches près des sommets de la montagne d'Aurouze, nous n'avons pas rencontré cette forme pœcilogyne de *M. trifurcatus* que des investigations ultérieures moins hâtives feront peut-être découvrir.

M. v. ♂ penninus Baudi.

Saint-Etienne. — La Cluse.

Cette variété diffère du type par la forme des lobes du dernier sternite abdominal, dont les deux branches sont d'inégale longueur, l'interne très longue et linéaire, atténuée en bec effilé vers l'extrémité, l'externe beaucoup plus courte. La même variation se présente aussi chez les individus à yeux réduits (1) (*v. degener* Gglb.).

Carret a recueilli la *v. penninus* en Maurienne (2).

M. alpicola Kiesw.

Bois-Rond, sur les branches basses d'*Epicea*.

M. brevicollis Payk.

Comme le précédent.

M. lobatus Kiesw. = *apterus* Muls.

= *brachypterus* Kiesw. (3).

Saint-Etienne.

M. hexacanthus Kiesw.

Saint-Etienne.

Cité des Alpes : Briançon (Rey).

M. spathifer Kiesw.

Sauvas.

Charopus docilis Kiesw.

Mont Aurouze.

Ebeus abietinus Ab. (type : Boscodon, près d'Embrun).

Bois-Rond, sur les sapins.

Cette espèce semble jusqu'ici cantonnée dans les Alpes méridionales. Elle a été capturée par Pic dans le sud de l'Isère : Monestier de Clermont, et dans les Basses-Alpes : la Javie. Prads. Guédel l'a également prise à Digne (4).

Atalbus analis Panz.

Saint-Disdier. — Sauvas.

Malachius rubidus Er.

Sauvas, sur les plantes basses.

Particulier à la France méridionale montagneuse. Signalé dans les Hautes-Alpes, des environs de Briançon et d'Embrun, par Abeille de Perrin (5).

M. æneus L.

La Cluse. — Saint-Etienne.

M. marginellus Ol.

Saint-Etienne. — Saint-Disdier.

M. bipustulatus v. immaculatus Rey.

Saint-Etienne.

Se distingue du type par les angles antérieurs du prothorax concolores.

M. Barnevillei Puton.

Saint-Etienne. Bords de la

(1) Cf. J. Bourgeois. Note sur quelques espèces de Coléoptères de la faune alpine (*Bulletin Soc. Ent. Suisse*, 1909, p. 388).

(2) A. Carret. Chasses entomologiques dans la Haute-Maurienne, 2^e suppl. (*l'Echange*, 1907, p. 100).

(3) Synonymie d'après Ganglbauer (*in litt.*).

(4) M. Pic. Captures intéressantes de Coléoptères français (*l'Echange* 1910, p. 106).

(5) Abeille de Perrin. Malachiides d'Europe et pays voisins (*Annales Coc. Ent. France*, 1890, p. 646).

Souloise, sur les plantes basses.

Mentionné des Hautes-Alpes : Savines et Briançon, par Abeille de Perrin (*loc. cit.*).

M. viridis F.

M. parilis Er.

Henicopus falculifer Fairm.

H. pilosus Scop.

Dasytes niger L.

Sauvas.

D. gonocerus Muls.

Saint-Etienne. — Bois-Rond.
— Sauvas.

Cité des Alpes-Maritimes par Sainte-Claire Deville (1).

D. flavipes Ol.

D. plumbeus Müll.

Saint-Disdier.

D. subæneus Schönh.

Haplocnemus alpestris Kiesw.

Saint-Etienne.

Trichocele memnonia Kiesw.

Saint-Etienne, sur des plantes d'Ortie, contre un mur, au Nord.

Cette espèce a été capturée dans les Hautes-Alpes, à Abriès (Pic); dans les Alpes-Maritimes, à Saint-Etienne-de-Tinée et dans la Loire, aux environs de Saint-Etienne (Sainte-Claire Deville, *in litt.*).

Danacea pallipes Panz.

D. nigritarsis Küst.

Cléridæ.

Trichodes leucopsideus Oliv.

Sauvas.

Signalé des Hautes-Alpes : Gap (Bedel, *teste* Champenois) (2).

T. apiarius L.

Nitidulidæ.

Cateretes pedicularius L.

Saint-Etienne, bords de la Souloise.

Meligethes coracinus Sturm.

Saint-Disdier.

M. corvinus Er.

Saint-Disdier, sur *Spiræa ulmaria*.

Cryptophagidæ.

Cryptophagus hirtulus Kr.

Saint-Etienne, sur les arbustes.

C. cylindrus Kiesw.

Bois-Rond, dans les aiguilles de sapins, au pied des arbres.

C. subfumatus Kr.

Bois de Boucherac, sur les pins.

C. dentatus Herbst.

Avec le précédent.

Antherophagus nigricornis F.

Sauvas, sur les arbrisseaux.

Phalacridæ.

Olibrus æneus F.

Sauvas, sur une Composée :
Anthemis sp. ?

O. millefolii Payk.

O. flavicornis Sturm.

(1) J. Sainte-Claire Deville. Liste des Coléoptères rares et nouveaux des Alpes-Maritimes (*l'Abeille*, t. XXIX, p. 1).

(2) Champenois. Synopsis des espèces paléarctiques du genre *Clerus* Müller (*l'Abeille*, t. XXX, p. 1).

Lathridiidae.

- Lathridius angusticollis* Gyll.
Sauvas, en battant des brindilles mortes de Pin.
- Enicmus transversus* Oliv.
Bois-Rond.
- Corticaria pubescens* Gyll.
C. longicollis Zett.
Saint-Etienne.
- Melanophthalma similata* Gyll.
Sauvas.
- M. fuscata* Gyll.

Mycetophagidae.

- Typhæa stercorea* L.
Bois de Boucherac, très abondant sur les pins.

Cisidae.

- Cis micans* F.
Saint-Disdier, dans *Polyporus versicolor*, croissant sur une souche de hêtre.
- C. hispidus* F.
Même habitat, même localité.
- Ocotemnus glabriculus* Gyll.
Bois-Rond, sur *Boletus luridus*.

Coccinellidae.

- Adalia bipunctata* L.
A. bipunctata ab. *sexpustulata* L.
Bois-Rond.
- A. bipunctata* ab. *quadrimaculata*, Scop.
La Cluse.
- Coccinella 7-punctata* L.

C. lyncea, v. *agnata* Rosh.
Sauvas.

- Mysia oblongoguttata* L.
La Cluse. — Sauvas.
- Halyzia 16-guttata* L.
Bois-Rond.
- Myrrha 18-guttata* L.
- Thea 22-punctata* L.
- Exochomus 4-pustulatus* L.
- Rhizobius litura* F.
- Coccidula rufa* Herbst.

Helodidae.

- Cyphon Paykulli* Guér.
Bois-Rond.
- Hydrocyphon deflexicollis* Mull.
Saint-Etienne, sur les arbrisseaux bordant un petit torrent.
- Eubria palustris* Germ.
Bois-Rond.

Dermestidae.

- Anthrenus fuscus* Oliv.
La Cluse.

Byrrhidae.

- Simplocaria semistriata* F.
Saint-Etienne, bords de la Souloise.
- Byrrhus fasciatus* Forst.
- B. pilula* L.
- B. auromicans* Kiesw.
Mont Aurouze.

Dascillidae.

- Dascillus cervinus* L.

Elatéridæ.

Brachylacon murinus L.

Corymbites cupreus F. et var. *ærginosus* Fabr.

Mont Aurouze. Au vol ou accroché aux tiges des Graminées. Aussi sur la neige des névés. La variété semble plus abondante que le type.

C. cupreus v. *diffusus* Buys. (Elatérides gall. rh. v. γ).

Mont Aurouze (1 individu).

Selatossomus æneus L. et var. *germanus* L.

Très commun sous les pierres.

Cette espèce, abondante dans toutes les régions montagneuses, est extrêmement protécique quant à la coloration, la forme et la sculpture. Les individus violet-bleu (*cyaneus* Marsh) dominant dans le Dévoluy.

S. germanus ab. *subrugosicollis* Rey (*VEchange*, 1891, p. 85).

Saint-Etienne (1 individu).

Cette forme est caractérisée par la punctuation du prothorax plus dense et presque rugueuse.

Prosternon holosericeum Ol.

Mont Aurouze. — La Cluse.

Agriotes gallicus Lac.

A. ustulatus v. *flavicornis* Panz.

Commun sur les corymbes de *Sambucus ebulus*.

A. obscurus L.

Adrastus limbatus Fabr.

Hypnoidus dermestoides Herbst.

Commun dans tout le massif, le long des berges sablon-

neuses des torrents, sous les pierres.

H. dermestoides v. *tetragraphus* Germ.

Avec le type, mais plus commun.

H. dermestoides v. *bipustulatus* Sch.

Avec le type.

Athous subfuscus Müll.

Mont Aurouze.

A. pallens Muls.

Mont Aurouze. Plateaux gazonnés, vers 1.500 mètres, sur les Graminées, principalement vers le soir.

A. pallens ab. *melanoderes* Guillebeau.

Mont Aurouze, mêlé au type.

Cette aberration, qui est caractérisée par la coloration plus fortement rembrunie de la tête et du prothorax serait, d'après H. du Buysson (1), plus commune que la forme typique.

A. pallens ab. *quadricollis* Desbr.

Mont Aurouze, 1 individu.

Cette variété a été trouvée au mont Pilat par Jacquet (2).

A. Dejeani Lap.

Tout le massif. La ♀ commune sous les grosses pierres enfoncées dans les endroits gazonnés ; le ♂, plus rare, est crépusculaire et se trouve sur les tiges de Graminées.

A. Dejeani v. *subrubiginosus* Buys.

Plus commune, dans la région, que le type.

(1) H. du Buysson. Faune gallo-rhénane (*Elatérides*, 1906, p. 419).

(2) Viturat, Fauconet et Pic. Cat. anal. et rais. Coléopt. S.-et-Loire et dép. limitrophes, en cours de publication (*Elatérides*, p. 312).

- A. Dejeani* v. *obtusifrons* Desbr.
Cette variété est assez com-
mune dans le Dévoluy.

Buprestidæ.

- Pæcilonota decipiens* Mannh.
Sauvas, souche de pin.
Déjà signalé par Pic des Hautes-
Alpes.
P. festiva L.
Sauvas, sur les genévriers.
Buprestis rustica L.
Bois de Boucherac.
B. 9-maculata L.
Bois de Boucherac. — Sau-
vas.
B. 8-guttata L.
Sauvas, sonches de pin.
Anthaxia funerula Ill.
Sauvas, sur les fleurs de *Ta-
raxacum*.
A. Godeli Lap.
Comme l'espèce précédente.
Chrysobothris affinis F.
Bois de Boucherac.
Agrilus pruinosulus Ab.
Sauvas.

Ptilidæ.

- Plinus dubius* Sturm.
Bois de Boucherac, sur bran-
ches mortes de *Pinus silves-
tris*.

Anobiidæ.

- Dryophilus pusillus* Gyll.
Avec le précédent.
Ernobius tabidus Kiesw.
Avec les précédents.

- Xyletinus ater* Panz.

Sauvas, branches mortes de
coudrier.

- Ochina Latreillei* Bon.

La Cluse, au filet-fauchoir.

Oedemeridæ.

- Chrysanthia viridissima* L.
Sauvas.
Oedemera podagrariæ L.
O. subulata Oliv.
O. virescens L.
Sauvas.
O. lurida Marsh.

Pythidæ.

- Mycterus curculionides* F.
Sauvas.

Mordellidæ.

- Scraptia dubia* Oliv.
Mordella aculeata L.
Mordellistena episternalis Muls.
Sauvas, sur les fleurs d'*E-
ryngium*.
M. micans Germ.
M. pumila Gyll.
Saint-Disdier.
Anaspis frontalis L.
Sauvas.
A. pulicaria Costa.
Sauvas.
A. ruficollis F.
Sauvas.
A. flava L.
Sauvas.
A. latiuscula Muls.
Sauvas.

Logriidæ.

Lagria tristis Bon.
Bois-Rond.

Alleculidæ

Gonodera antennata Panz.
La Cluse.

G. murina L.
Saint-Etienne.

G. murina ab. *maura* F.
Sauvas.

Omophlus lepturoides F.
Mont Aurouze, vers 2.000
m. Plusieurs individus morts
sur la neige.

Tenebrionidæ.

Asida sabulosa Goeze.

Helops harpaloides Küst.
Col du Noyer.
Est très rare. Surtout méridional.

Cerambycidæ.

Rhagium mordax Deg.
Bois de Boucherac.

R. inquisitor L.
Même localité.

Acmæops pratensis Laich.
Sauvas (1 individu).

Signalé du Queyras (Hautes-Alpes)
par Pic (1).

A. collaris L.

Leptura fulva Deg.

L. hybrida Rey.
Sauvas.

L. sanguinolenta L.

L. dubia Scop. et ab. *chamomil-*
læ F
Sauvas.

L. cerambyciformis Schr. et ab.
10-punctata Oliv.
Sauvas.

L. maculata et ab. *impunctata*
Muls., *externopunctata* Muls.,
binotata Muls.
Sauvas.

L. melanura L.

L. bifasciata Müll.

Allosterna tabacicolor Deg.

Cerambyx cerdo L.
Sauvas.

Aromia moschata L.
Saint-Disdier.

Clytus rhamni Germ.

Parmena balteus L.
Forêt de Malmaur, fagot de
Pin.

Dorcadion fuliginator ab. *meri-*
dionale Muls.
Gap.

M. Jeanselme, préparateur au Mu-
sée de Gap, nous a remis, lors de
notre passage dans cette ville, plu-
sieurs exemplaires de cette espèce,
qu'il prend au mois de juin sur
les pelouses du Jardin public.

Acanthoderes flavipes Schr.
Bois de Boucherac.

Pognocherus fasciculatus Degeer.
Forêt de Malmaur, fagot de
Pin.

Phytæcia pustulata Schr.
Saint-Etienne.

(1) M. Pic, Captures de quelques Coléoptères dans les Alpes françaises
(l'Echange, 1912, p. 74).

Chrysomelidae.

- Plateumaris sericea* L.
Prairies marécageuses, en dessous du Bois-Rond.
- Labidostomis longimana* L.
- Clythra 4-punctata* L.
- C. læviuscula* Ratz.
Sauvas.
- Gynandrophthalma concolor* F.
- G. cyanea* F.
- Coptocephala scopolina* L.
Sauvas.
- Cryptocephalus sinuatus* Harold.
Bois de Boucherac, lisière supérieure.
- C. signatus* Laich.
Sauvas, sur les Génévriers.
- C. bipunctatus* L.
Sauvas.
- C. bipunctatus* ab. *sanguinolentus*.
Mont Aurouze.
- C. aureolus* Suff.
Sauvas.
- C. sericeus* et ab. *pratorum* Suff.
- C. cristula* Duf.
- C. violaceus* Laich.
- C. tetraspilus* Suff. = *lepidus* Muls.
Sauvas.
Signalé de Rioufroid, près Lus-la-Croix-Haute, dans le Triève, par Pic (*loc. cit.*).
- C. vittatus* ab. *negligens* Ws.
Mont Aurouze.
- C. elegantulus* Grav.
Bois de Boucherac, lisière supérieure, sur *Thymus vulgaris*.

- C. fulvus* Goeze.
Saint-Disdier, sur les Graminées.
- Chrysochus asclepiadeus* Pall.
- Timarcha tenebricosa*, subsp. *angusticollis* Fairm. (Revision du genre *Timarcha*. *Annales Soc. Ent. Fr.*, 1873, p. 170).
Mont Aurouze.
Cette race, localisée dans les Alpes méridionales, se distingue du type par les caractères suivants : taille assez petite (12 à 14 mm.), d'un noir plus mat ; punctuation paraissant plus serrée ; corselet plus cordiforme. Elle habite aussi les Pyrénées et la Lozère.
- Chrysomela staphylea* L.
- C. americana* L.
Sauvas, commune sur *Lavandula angustifolia* L.
- C. cerealis* L.
Très commune sous les pierres, autour de Saint-Etienne.
Les variétés nigrescentes dominent.
- C. cærulans* Scriba.
Sauvas. En très grand nombre sur *Mentha aquatica*.
- C. fastuosa* Scop.
- Chrysochloa alpestris* v. *nigrina* Suffr.
Bois-Rond.
- C. gloriosa* F.
Mont Aurouze.
- C. cacaliæ* Schr.
Sauvas.
- Phytodecta pallidus* L.
Saint-Etienne. — Sauvas.
- Phyllodecta vulgatissima* L.
- P. vitellinæ* L.
Bois-Rond.

Phædon armoraciæ v. *salicinus* Heer.

Mont Aurouze, sur *Salix retusa*.

Melasoma populi L.

Exosoma lusitanica L.

Luperus circumfusus Marsh.

L. flavipes L.

Derocrepis rufipes L.

Crepidodera transversa Marsh.

Chalcoides aurata Marsh.

Hippuriphila Mœderi L.

Chætoctenema hortensis Geoffr.

Psylliodes luteola Mull.

Saint-Etienne. Commun sur *Salix triandra*.

Haltica lythri Aub.

Sauvas. Larve et imago sur *Epilobium rosmarinifolium*.

H. pusilla v. *montana* Foudras.

Bois-Rond. Sur les Cou-driers.

Aphthona cyparissizæ Koch.

Longitarsus anchusæ Payk.

L. obliteratus Rosh.

Bois de Boucherac, lisière ; sur *Thymus vulgaris*.

L. exoletus L.

L. pellucidus Foudr.

L. succineus Foudr.

L. æruginosus Foudr.

Lariidæ.

Laria loti Payk.

Bois-Rond.

L. nubila Boh.

Saint-Etienne.

Bruchidius marginalis F.
Sauvas.

B. unicolor v. *debilis* Gyll.
Saint-Etienne.

G. anxius Fabr.
Sauvas. — Saint-Disdier.

Curculionidæ.

Otiorrhynchus griseopunctatus Boh.

Mont Aurouze, commun sous les pierres entre 1.800 m. et 2.400 m. Très nombreux couples *in copulo*.

O. stomachosus Gyll.
Sauvas. — Saint-Etienne.

Déjà signalé dans les Hautes-Alpes : Abriès, par de Peyerimhoff (*teste* Sainte-Claire Deville).

O. Putoni Stierl.

Tout le massif. Il est cantonné dans la zone moyenne et ne paraît pas s'élever au delà de 1.500 m.

Cette espèce est propre aux Alpes méridionales (mont Ventoux, Basses-Alpes, montagne de Lure) et le Dévoluy paraît être sa limite septentrionale.

O. morio F.
Mont Aurouze. — Bois-Rond.

O. ligneus Oliv.
Bois-Rond.

O. singularis L.

O. pupillatus Gyll.
Bois-Rond.

O. nubilus v. *partialis* Boh.
Saint-Etienne.

O. Raymondi Gaut.
Saint-Etienne. — Mont Aurouze.

Espèce méridionale qui ne semble pas dépasser au nord la latitude des Hautes-Alpes.

- O. rugifrons* Gyll.
Bois-Rond.
- Peritelus planidorsis* Seidl.
Mont Aurouze.
- Phyllobius piri* L.
- P. maculicornis* Germ.
Sauvas.
- P. betulæ* F.
- P. oblongus* L.
Sauvas.
- P. viridiæris* Laich.
Gap.
- P. impar.*
- P. atomarius* Oliv.
- P. impressifrons* Gyll.
Gap.
- P. pterygomalis* Boh.
Sauvas.
- Brachyderes pubescens* Boh.
Sauvas.
- Sitona tibialis* Herbst.
- S. lineatus* L.
- S. humeralis* Steph.
- S. inops* Gyll.
- Barynotus obscurus* F.
Sauvas. — Bois-Rond.
- Leucosomus pedestris* Pod.
Sauvas.
- Larinus sturnus* Schall.
- L. planus* F.
- Liparus dirus* Herbst.
Sauvas.

- L. coronatus* Goeze.
Bois-Rond. — Saint-Etienne.
- Hypera globosa* Fairm.
Bois-Rond.
Signalée par Pic (1) d'Entremont (Isère).
- Phytonomus punctatus* F.
- P. variabilis* Herbst.
- P. trilineatus* Marsh.
- Pachytychius hæmatocephalus* Gyll.
- Dorytomus salicinus* Gyll.
- Cryptorrhynchus lapathi* L.
- Cœliodes ilicis* Bed.
Chemin des Sauvas, près de Montmaur, sur les Chênes.
- Cidnorrhinus 4-maculatus* L.
- Allodactylus affinis* Payk.
Saint-Etienne.
- Ceutorrhynchus campestris* Gyll.
La Cluse.
- C. assimilis* Payk.
La Cluse.
- Balanobius salicivorus* Payk.
Sauvas.
- Anthonomus varians* Payk.
Bois de Boucherac, sur Pinus.
- Brachonyx pineti* Payk. et ab. *obscura* Pic.
Bois de Boucherac.
- Tychius striatulus* Gyll.
Sauvas.
- T. tibialis* Boh.
Bois-Rond.
- Orchestes fagi* L.
Saint-Disdier.

(1) Maurice Pic. Sur divers Coléoptères intéressants de France (*l'Echange*, 1910, p. 67).

- O. avellanæ* Donovan.
Sauvas.
- Cionus hortulanus* Geoffr.
- Magdalis memnonia* Gyll.
Sauvas, sur *Pinus sylvestris*.
- M. rufa* Germ.
Sauvas, comme le précédent.
- M. nitida* Gyll.
Bois de Boucherac, sur *Pinus sylvestris*.
- M. frontalis* Gyll.
Bois de Boucherac, comme le précédent.
- Apion carduorum* Kirb.
Sauvas.
- A. Hookeri* Kirb.
Sauvas, sur *Hieracium* sp. ?
- A. flavofemoratum* Hrbst (variété noire).
Saint-Etienne.
- A. seniculum* Kirb. (variété à forte ponctuation).
Bois-Rond.
- A. dichroum* Bed.
Sauvas. — La Cluse.
- A. difforme* v. *tibiale* Desbr.
Bois-Rond.
- A. ononicola* Bach.
Sauvas.
- A. apricans* Herbst.
Sauvas.
- A. æstivum* Germ.
Sauvas.
- A. sedi* Germ.
Sauvas.
- A. marchicum* Herbst.
Saint-Disdier.
- A. Gyllenhali* Kirb.
Saint-Etienne.
- A. platalea* Germ.
Saint-Disdier.
- A. pisi* F.
Bois-Rond.
- A. pavidum* Germ.
Sauvas.
- A. ervi* Kirb.
Saint-Disdier.
- A. ononis* Kirb.
Saint-Disdier. — La Cluse.
- A. rapulum* Wenck.
Sauvas.
- A. Curtisi* Steph.
Sauvas, sur *Astragalus* sp. *depressus* ?
- A. elegantulum* Germ.
Bois-Rond.
- A. astragali* Payk.
Sauvas.
- A. tenue* Kirb.
La Cluse.
- A. loli* Kirb.
Sauvas. — Saint-Etienne.
- A. reflexum* Gyll.
Saint-Etienne.

Ipidæ.

- Phlæophorus rhododactylus*
Marsh.
Saint-Etienne; en battant un *Genista* (sp. ?)

Scarabæidæ.

- Aphodius scrutator* Herbt.
- A. subterraneus* L.
- A. fossor* L.
- A. fimetarius* var. *foetens* F.
Bois-Rond.

- A. granarius* L.
A. nitidulus F.
A. ater Deg.
 Saint-Etienne, *stercus humanum*.
A. putridus Herbt.
 Mont Aurouze, *stercus ovinum*.
A. alpinus ab. *Schmidli* Heer (à élytres rouges).
 Tout le massif : déjections des herbivores.
A. merdarius F.
A. obscurus F.
 Saint-Etienne, *stercus humanum*.
A. rufipes L.
 Bois-Rond.
A. depressus Kugel, var. *caminiarius* Fald. (à élytres noires).
 Bois-Rond.
Heptaulacus alpinus Drap.
 Tout le massif.
Geotrupes stercorarius L.
G. niger Marsh.
 Mont Aurouze.
G. stercorosus Scriba.
 Mont Aurouze.
G. vernalis L.
Onthophagus gibbosus Scriba.
 Sauvas.
O. ovatus L.
O. fracticornis Preysl.
 Bois-Rond. — Saint-Etienne : *Stercus humanum*.
O. cænobita Herbst.
 Avec le précédent.
Homaloptia ruricola F.
 La Cluse.
Rhizotrogus æstivus Oliv.
 Saint-Disdier.
R. cicatricosus Muls.
 Sauvas.
Amphimallus solstitialis L.
 Saint-Etienne. — Sauvas.
A. fuscus auct. = *ater* Herbst (1).
 Tout le massif. Assez commun. Il vole surtout le matin, jusqu'à 10 heures.
 Cette espèce est propre aux régions calcaires.
Hoplia praticola Duft.
 Saint-Disdier.
Gnorimus nobilis L.
 Saint-Disdier.
Trichius fasciatus L. et ab. *succinctus* Kr.
 Sauvas.
T. fasciatus v. *scutellaris* Kr.
 Sauvas.
Tropinota hirta Poda.
Cetonia aurata L.

*
 **

Il résulte de l'examen synthétique des matériaux énumérés dans la liste précédente, que la faune coléoptérique du Dévoluy présente les caractères suivants :

(1) Pour la synonymie, voir Bedel (*Faune du bassin de la Seine: Scarabæidæ*, 1911, p. 122 et 126).

1° Faciès nettement méridional accusé par la présence d'espèces méditerranéennes (*Pterostichus mæstus*, *Lampyris lusitana*, *Ebæus abietinus*, *Oliorrhynchus Raymondi*, etc.) (1), avec tendance au mélanochroïsme chez un grand nombre d'individus;

2° Physionomie franchement subalpine et peu originale, s'avérant par l'absence d'influence transalpine. Les formes locales altitudinaires appartenant aux genres *Carabus*, *Nebria*, *Leptusa*, *Malthodes*, *Dichotrachelus*, etc., qui caractérisent certains massifs élevés des Alpes, paraissent manquer totalement ici.

En résumé, la faune de cette région se rapproche de celle du Vercors. En dépit de l'altitude relativement élevée du mont Aurouze, elle est différente de celle du Briançonnais et du Queyras, et se range nettement dans la faune des Préalpes.

Nous avons espéré rencontrer dans ce massif une formation entomologique plus originale; néanmoins, les résultats que nous venons d'exposer méritaient d'être connus, car leur interprétation nous a permis de déterminer les caractères fauniques encore ignorés de cette région et d'apporter ainsi cette modeste contribution à l'étude de la zoogéographie des Alpes françaises.

Que ceux de nos collègues qui ont bien voulu nous prêter le concours de leur savoir en revisant une partie de nos matériaux, MM. H. du Buysson, Caillol, Hustache, de Lapouge, Olivier, Pic, Puel, Sainte-Claire Deville, reçoivent ici nos plus vifs remerciements. C'est à eux que revient le meilleur de ce travail.

Nous tenons aussi à adresser un souvenir de gratitude émue à la mémoire de M. Ludovic Ganglbauer, le savant entomologiste autrichien, récemment décédé, qui avait bien voulu — ce fut, hélas ! son dernier labour — se charger de la détermination des *Cantharidæ* recueillis par nous dans le Dévoluy.

(1) Il semble naturel d'admettre que la pénétration de ces espèces méditerranéennes s'est effectuée par la vallée de la Durance, qui est la grande voie naturelle unissant les plaines de la Provence au massif du Dévoluy. Ce massif forme, d'ailleurs, dans le haut de la vallée, une barrière arrêtant les espèces dans leur immigration vers le Nord et leur offrant, en même temps, des conditions bionomiques d'existence présentant une certaine analogie avec celles qui caractérisent la région méditerranéenne.